



**Saison 2020-2021 PV de la Réunion  
du COMITE DIRECTEUR  
du mercredi 20 janvier 2021 en visio-conférence**

**Présents** : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, B. DANDEL, J. DENEUX, B HAZEBROUCQ, R HOCQUET, M. KWAZEBART, C. LELEU, M. ROBILLART, P. ROBILLART, G TURPIN

**Excusés** : G DURANEL, F. HAZEBROUCK,

**Absent** : R. FOURNIER, S LABELLE, J.P. PIHET, P. ROMERO, A VERRON

### **Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE**

**Jean-Louis CARINCOTTE** ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour cette réunion en Visio conférence. Il réitère ses bons vœux aux membres du comité en espérant une reprise des championnats d'ici peu.

### **Approbation du PV de la réunion du comité du 16 décembre 2020**

**Catherine LELEU** propose l'approbation du PV du Comité du 16/12/2020  
*Celui-ci est approuvé à l'unanimité*

### **Intervention de Rachid RABIA**

**Jean-Louis CARINCOTTE** explique avoir demandé l'intervention de Rachid dans le cadre de la création du nouveau site internet du C62. Il souhaite que Rachid en fasse la présentation aux élus. Il intervient donc en début de réunion et pourra être libéré dès la fin de sa présentation.

**Rachid RABIA** présente le site tel qu'il sera élaboré avec la présentation des différentes commissions, rubriques et les liens importants pouvant aider tous les licenciés du Pas de Calais à trouver facilement l'information qu'ils recherchent. Il demande également à chacun de donner son avis sur cette proposition précisant que le site est effectivement prêt techniquement mais bien entendu vide de données et que le premier objectif sera de l'alimenter au plus vite afin de le rendre visible.

**Bernard DANDEL** souhaite y voir les notes de la FFBB, Rachid confirme qu'il y aura cette possibilité pour les clubs.

**Didier BOS** demande si l'accès au site pourra se faire aussi bien d'une tablette ou d'un téléphone, Rachid confirme que oui, l'outil s'adaptera à l'utilisation de chacun. Il invite d'ailleurs chaque responsable de commission à préparer la page qu'il souhaite inclure et éventuellement d'y mettre une page par district.

Un interlocuteur privilégié au sein du C62 pourrait établir le lien avec Rachid pour l'envoi des infos. **Jean-Louis CARINCOTTE** propose que ce soit Guillaume TURPIN qui jusqu'à présent était chargé d'alimenter le Facebook du C62. Guillaume se dit d'accord pour cette tâche.

**Pascal ROBILLART** pose la question de la mise en page par une trame type pour les commissions. Rachid reteint cette solution pour faciliter le travail.

Des images de signatures ont été envoyées dernièrement aux membres du C62 afin de choisir celle qui paraît la plus adaptée, d'autres choix seront proposés dès demain.

**Jean-Louis CARINCOTTE** remercie Rachid pour cette intervention et le remercie.

## **Contrat de travail des salariées du C62**

**Jean Louis CARINCOTTE** rappelle que les salariées du C62, Frédérique DAMIENS et Brigitte POTIER ont été mises en chômage partiel depuis novembre en raison de l'arrêt des compétitions.

Il souhaitait ce soir revenir avec les élus sur les contrats de travail des salariées en faisant référence au travail engagé par Philippe JORE, précédent président, qui avait avec l'aide de Bernard DANNEL rencontré un avocat en droit du travail, Maître SAINT RAYMOND.

Les avenants de ces contrats étant très anciens il faut envisager de les revoir, ceci impliquant certains changements tant au niveau des salariées que de l'employeur.

Le lieu d'accueil de travail des salariées devant être avant tout sécurisé, certaines mesures sont à prendre au plus vite afin d'éviter d'éventuels problèmes. Jean-Louis énumère donc la liste des modifications et sollicite l'accord des élus pour la mise en place de ces nouvelles mesures à savoir :

Sur le point de la sécurité :

- La mise en place d'extincteurs avec formation des professionnelles à leur utilisation
- Les affichages nécessaires à l'évacuation des locaux/tableau d'affichage
- Une trousse de premier secours
- Une téléassistance assurant ainsi la sécurité des salariées notamment lorsqu'elles sont seules sur leur lieu de travail

*Ces propositions sont adoptées à l'unanimité*

Dans le cadre des contrats de travail actuels, certaines anomalies ayant été pointées par Maître SAINT RAYMOND, il faut dès à présent envisager d'y apporter les modifications nécessaires. Ces modifications se feront bien entendu après un entretien préalable avec les intéressées et concerneront principalement les horaires de travail (pointage), l'organisation des congés et des absences, les plannings de travail (prévisionnels et reporting), les ordres de mission.

**Bernard DANNEL** précise que dans le cadre d'une activité comme celle du Comité Départemental, il serait judicieux de déterminer une période de fermeture annuelle d'été en raison de l'inactivité observée durant la période fin juillet, première quinzaine d'Août.

**Jean-Louis CARINCOTTE** propose aux élus de se prononcer sur une période de fermeture annuelle du siège sur la dernière semaine de juillet et les deux premières semaines d'Août, soit 3 semaines.

*Cette proposition est acceptée à l'unanimité*

## **Retour au jeu**

**Catherine LELEU** fait un point sur la situation des demandes de subvention que les clubs ont déposé auprès de la FFBB dans le cadre du retour au jeu.

Au 15 janvier 2021, 18 clubs ont déposé une demande de subvention, 16 ont obtenu un accord favorable pour un total attribué pour le Pas de Calais de 8 200€, soit une moyenne de 500€/club. 2 demandes doivent encore passer en commission et auront une réponse dans les prochains jours.

Catherine rappelle que les clubs avaient été relancés pourtant pour les inciter à répondre à cet appel à projet qui permettait réellement d'obtenir facilement une subvention. Elle regrette que si peu de demandes aient été faites d'autant plus que les clubs se manifestent afin de savoir si un geste financier sera fait à leur égard devant les difficultés rencontrées liées à l'interruption des championnats et plus particulièrement dernièrement avec l'arrêt des entraînements jeunes.

**Jean Michel BARLOG** s'est chargé de déposer le dossier retour au jeu concernant le C62. Celui-ci est passé en commission la semaine dernière, il semblerait que la somme de 2 000€ soit accordée (5 000€ demandés) + 900 € qui avaient déjà été alloués pour l'AG de Béthune pour la présentation du 3X3 qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

**Bernard HAZEBROUCQ**, en tant que responsable de club, a bien reçu comme tous les clubs la lettre de la FFBB et celle de la LIGUE, mais précise qu'il ne faudra pas tarder à expliquer aux clubs les intentions des uns et des autres.

**Jean Louis CARINCOTTE** précise qu'il a l'intention de programmer une réunion en Visio avec tous les clubs, probablement par district, mais qu'il ne peut la programmer tant que la réunion du bureau directeur de la FFBB n'aura pas eu lieu. Elle est en principe prévue fin janvier.

**Bernard DANDEL** informe que la Fédé réfléchi très fortement à une solution pour aider les clubs, mais veut également que la proposition qui sera faite émane d'une démarche uniforme. Elle n'a pas de réponse à ce jour.

## **Point des différentes commission**

**Michèle ROBILLART** pour la qualification dresse un point de situation des licences. Ace jour 11 086 licenciés soit un retard de 1 721 licences par rapport à la saison dernière.

**Guillaume TURPIN** souhaiterait avoir un point des licences par district. Michèle le fera dès que possible et le transmettra.

**Pascal ROBILLART** pour la CDO informe qu'il envisage une Visio avec les formateurs prochainement. Il attend leur retour pour fixer une date.

Jean Louis CARINCOTTE tient à préciser qu'il a eu l'information qu'il y aurait des candidats du département pour le brevet Fédéral.

**René HOCQUET** rend compte du travail qu'il a effectué avec la commission de contrôle des finances.

Aucune anomalie n'a été relevé à la date du 12/01/2021 et certifie donc la bonne tenue des comptes du C62.

La Commission donne un avis favorable sur les chiffres et les documents présentés.

Un prochain contrôle est prévu le mercredi 07 avril 2021 pour clôturer la saison 2020 / 2021.

Dans le cadre du projet évoqué lors des précédentes réunions sur la mise en place d'un « tableau d'honneur des anciens élus du C62 » il a rédigé le contenu. Il énumère la liste des personnes pouvant prétendre à l'inscription sur ce tableau d'honneur mais l'affinera dans les prochains jours et la transmettra à chacun des élus.

En tant que responsable de la commission électorale il souhaite obtenir la date de la prochaine AG. Celle-ci est prévue le 19 juin 2021. Elle se déroulera dans le Boulonnais. Seul le club de ST MARTIN BOULOGNE ayant candidaté c'est lui qui accueillera cette AG.

**Bernard DANDEL** profite de cette information pour insister sur le fait qu'il faille recruter des candidats pour compléter l'effectif du C62.

**Annie CARICOTTE** pour la trésorerie fait un point de situation. Les dépenses des différentes commissions sont bien en dessous des prévisionnels annoncés en raison de la situation actuelles. A ce jour les recettes s'élèvent à 464 000€ dont les produits à recevoir de la saison précédente. Un premier versement des licences a été effectué pour 70 000€, le deuxième versement va être fait prochainement pour 62 600€ et un troisième est à prévoir pour environ 60 000€.

Le C62 n'a pas encore obtenu de réponse à sa demande faite par courrier à la FFBB concernant la couverture du déficit de l'AG du Touquet.

**Annie précise que le prochain 5<sup>ème</sup> des licences sera réclamé aux clubs pour le 15 février. Elle invite les clubs qui ont enregistré une baisse importante de licenciés à se manifester auprès d'elle afin d'ajuster les facturations.**

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis CARINCOTTE remercie chacun pour sa participation et son attention.

La séance se termine à 21h15.

Catherine LELEU  
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE  
Président C62